

Procès-verbal du Conseil Municipal de Saint-Jeures

Salle de la mairie, vendredi 18 juin 2024

Présents : Mmes Sandrine Chomienne, Joëlle Brottes, Josiane Rochelet, Marie-Thérèse Schymetzky, Rose-Marie Brottes, Mrs André Duboeuf, Lucien Dumas, Hervé Goudard, Christian Ouillon, Sébastien Hochet, Hervé Dolmazon, Philippe Libeyre.

Absents représentés : Christiane Autin avait donné pouvoir à Christian Ouillon

Absents excusés non représentés : néant

Elue secrétaire de séance : Christian Ouillon

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 24 mai 2024

En préalable à l'ordre du jour adressé aux élus en temps et en heure, le Maire demande l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : Maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable.

L'ensemble des élus accepte cette inscription à l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR :

1. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU PAYS D'YSSINGEAUX (SIPEP)

Suite à la démission de M. Didier Rault du Conseil Municipal il y a lieu de nommer un nouveau délégué au SIPEP. Madame Marie-Thérèse Schymetzky qui était déléguée suppléante devient déléguée titulaire et Monsieur Sébastien Hochet est nommé délégué suppléant.

Approuvé à l'unanimité

2. REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ A LA COMMISSION CULTURE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON

Considérant qu'il est nécessaire de pourvoir au remplacement de M. Didier Rault, membre de la Commission Culture de la CCHL. Madame Sandrine CHOMIENNE est désignée en qualité de déléguée à la Commission Culture de la CCHL.

Approuvé à l'unanimité

3. NOMINATION D'UN CONSEILLER EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE

Suite à la démission de M. Didier Rault du Conseil Municipal, il y a lieu de pourvoir à son remplacement en tant que conseiller en charge des questions de défense. Le Conseil Municipal, après discussion désigne M. Lucien DUMAS comme conseiller en charge des questions de défense.

Approuvé à l'unanimité

4. MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.

Monsieur Le Maire rappelle qu'il est prévu de réaliser des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable par renouvellement des réseaux fuyards sur le secteur bourg – La Chomette – Pélinac. L'offre du bureau d'étude AB2R a été retenue pour réaliser la maîtrise d'œuvre, pour un montant de 14 904.00 € HT.

Approuvé à l'unanimité

5. QUESTIONS DIVERSES

- Un appel à candidature d'un agent territorial pour l'école de Freycenet a été lancé.
- La planification pour la tenue des bureaux de vote des élections législative des 30 juin et 7 juillet a été réalisée.